

# 4.- Les enjeux liés à la formation des acteurs de la filière bois.

## Bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, quel avenir pour la filière ?

*Propos recueillis par Philippe NECTOUX  
lors de l'intervention de Régis VIDAL\**

Agir sur la structure de marché régional des bois et produits dérivés n'est pas chose évidente. C'est pourtant la mission que s'est assigné le Centre interprofessionnel de commercialisation du bois et du liège (C.I.C.B.L.) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son objectif est de faire en sorte qu'une région qui importe la majeure partie des bois et produits dérivés qu'elle consomme - et qu'elle consomme en grande quantité - dynamise les structures de sa filière forêt-bois afin qu'une plus grande partie de la valeur ajoutée consommée en Provence-Alpes-Côte d'Azur soit produit en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il ne s'agit bien évidemment pas de nier les difficultés extrêmes (relief, hétérogénéité des massifs, morcellement de la propriété...) auxquelles on est confronté dans cette région mais de tout mettre en oeuvre pour que le poids de ces contraintes soit minimisé.

Deux axes de travail s'imposent donc :

- favoriser le développement de la concertation entre les différents acteurs régionaux de la filière bois,

- identifier les segments de marché qui offrent aux bois méditerranéens des conditions de valorisation optimale.

\* Favoriser la concertation parce qu'une coopération accrue entre, d'une part la profession et d'autre part les élus, les propriétaires et les gestionnaires (O.N.F., C.R.P.F.), est une condition nécessaire pour que le niveau de mobilisation de la ressource boisée s'élève. L'amélioration de l'accessibilité à la ressource et la multiplication des contrats de massif sont des exemples typiques d'actions auxquelles permet d'aboutir la concertation. Elles ont en effet toutes pour objectif principal de desserrer les contraintes financières qui pèsent sur les opérations d'exploitation et donc d'accroître le volume de bois mobilisable.

Les formes que peuvent prendre les opérations nées d'une concertation accrue entre les différents acteurs de la filière sont diverses. Le C.I.C.B.L. s'est notamment intéressé à la formation et à la communication pour faire en sorte qu'en région méditerranéenne les bois et les métiers du bois soient mieux connus et reconnus. C'est ainsi, par exemple, qu'en liaison avec le Centre forestier de la Bastide-des-Jourdans, le C.I.C.B.L. a mis en place dans les Alpes Maritimes, un programme de formation pour

douze bûcherons et qu'en relation avec le C.T.B.A. et l'Ecole des Mines d'Alès, il a cherché à mieux identifier (pour mieux faire connaître) les caractéristiques technologiques des pins méditerranéens et notamment du Pin Noir et du Pin d'Alep.

L'objectif poursuivi est de rendre la filière bois plus attractive. Pour cela on pourra par exemple faire valoir auprès des enseignants et des étudiants des lycées d'enseignement professionnels que les activités d'exploitation forestière, compte tenu du degré de mécanisation auquel elles accèdent, constituent un débouché susceptible d'intéresser les mécaniciens et les électromécaniciens qui sont formés dans notre région. Mais rendre les métiers du bois plus attractifs c'est aussi mieux les protéger contre les méfaits du travail au noir. C'est pourquoi, toujours en liaison avec le Centre forestier de la Bastide-des-Jourdans, le C.I.C.B.L. a cherché, en utilisant le thème de la sécurité, à "officialiser" les chantiers forestiers en leur demandant d'apposer un panneau édité par l'interprofession, panneau qui d'une certaine manière apparaît comme le garant de la légalité du chantier. Toutefois, il convient de souligner que seuls les pouvoirs publics disposent des pouvoirs réglementaires qui permettront de mettre

\* Directeur du Centre Interprofessionnel de Commercialisation du Bois et du Liège BP 344 - 13271 Marseille Cedex 08

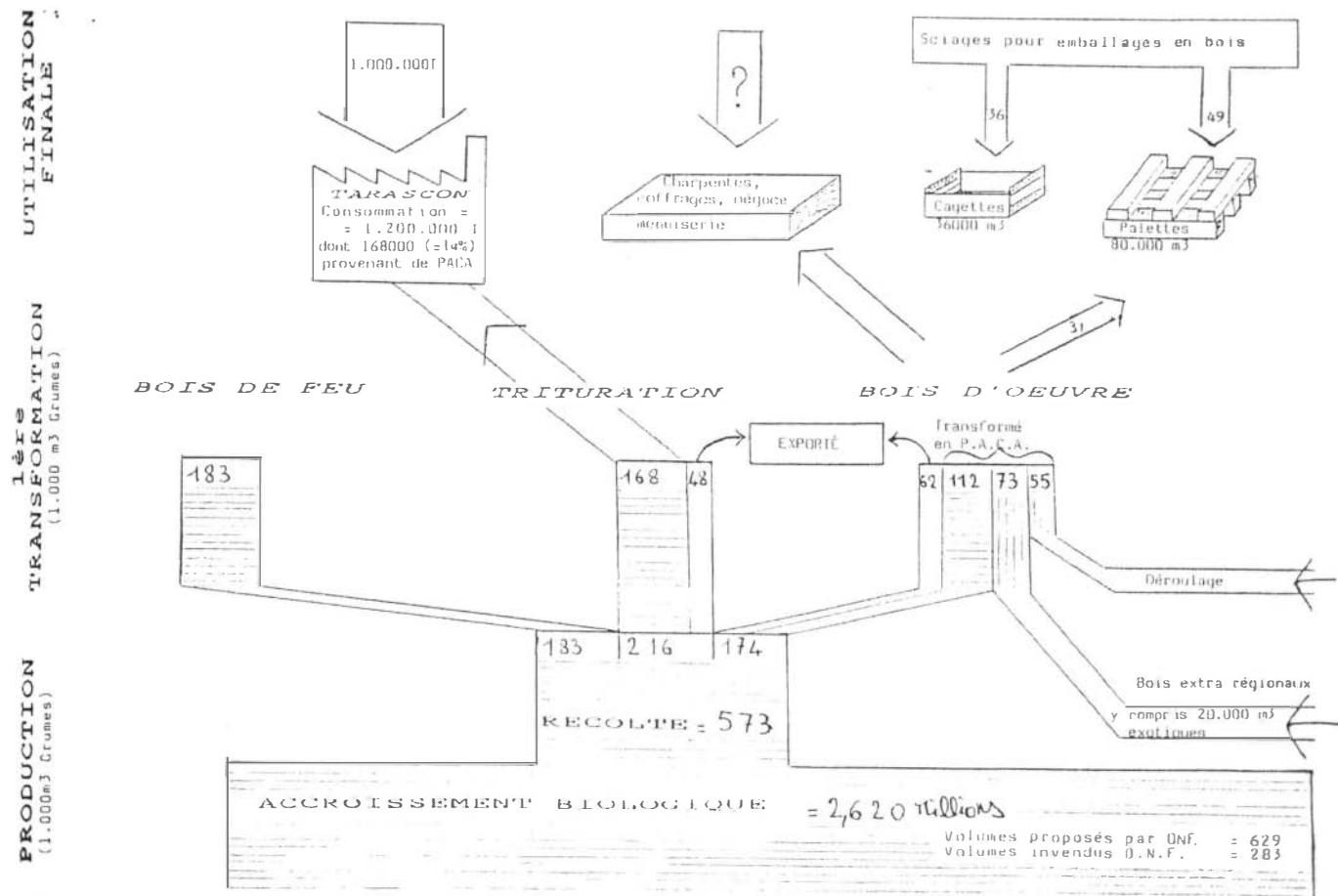


Fig. 1 : La filière bois en Provence Alpes-Côte-d'Azur. Les principaux flux-matière (chiffres 1988).

Source : D.R.A.F. P.A.C.A.

un terme à ces pratiques frauduleuses qui en définitive ont pour principale conséquence une moindre mobilisation des bois méditerranéens.

\* L'identification des segments de marché sur lesquels se positionnent le plus favorablement les bois méditerranéens constitue le second axe de travail du C.I.C.B.L. Il est le corollaire du précédent dans la mesure où la recherche d'un positionnement optimal dépend de la connaissance de la technologie des produits proposés. La démarche entreprise porte essentiellement sur le bois d'œuvre qui grossièrement représente un débouché pour le tiers de la récolte annuelle.

Les débits palette constituent une forme semble-t-il particulièrement intéressante de valorisation des bois méditerranéens. Les industries plâtrières et cimentières d'une part, et les industries chimiques d'autre part, ont besoin pour la manutention et l'expédition de leurs productions d'une quantité croissante de palettes. Le recours devenu nécessaire aux

machines à monter les palettes ainsi que l'utilisation de plus en plus fréquente de palettiseur exigent une qualité de sciage nettement améliorée. Les pins méditerranéens (Pin Noir, Pin Sylvestre, Pin d'Alep) ont un bois qui possède les caractéristiques requises. Il appartient donc aux acteurs de la filière bois de notre région de mieux s'organiser pour tirer profit des avantages dont sont dotées dans ce domaine les essences locales.

L'autre segment de marché sur lequel les bois méditerranéens peuvent se positionner favorablement est celui de la planchette à cagettes. Les fabricants de cagettes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur importent chaque année entre 35 et 40 000 m<sup>3</sup> de planchettes. Généralement en Pin Maritime, ces planchettes proviennent essentiellement d'Espagne et du Portugal et dans une moindre mesure du département des Landes. Une unité de montage fabrique en moyenne chaque année 25 à 30 millions de cagettes. Ce sont des unités

extrêmement souples qui doivent répondre dans des délais très brefs aux demandes de leurs clients. Les planchettes latérales qui constituent les deux côtés de la cagette sont devenues le support d'un message publicitaire. A ce titre elles font l'objet d'exigences techniques particulières de la part des monteurs. Il faut que ce support soit le plus blanc possible et qu'il offre un aplat le plus lisse possible.

Des essais de sciage sur des planchettes de 5 mm d'épaisseur provenant d'essences locales (Pin Sylvestre, Pin Noir, Pin d'Alep) ont fourni des résultats encourageants. La technique du sciage malgré les pertes importantes qu'elle génère a été préférée à celles du tranchage et du déroulage car elle produit un débit constant qui ne tuile pas et qui offre une face parfaitement lisse et accessible à l'impression. Là aussi une difficulté à laquelle on se heurte est la normalisation qui a du mal à s'imposer et qui est pourtant nécessaire parce qu'aucun scieur ne peut seul satisfaire la

PRODUCTION (1.000 m <sup>3</sup> R)	DESTINATION GÉOGRAPHIQUE			TOTAL
	locale	Extra régionale	exportation	
- BOIS D'ŒUVRE	112	7	55	174
- BOIS DE TRITURATION				
• Feuillus	10	—	9	19
• Résineux	155	—	39	194
• TOTAL TRITURATION	165	0	48	213
1ère transformation (1.000M <sup>3</sup> R)	PROVENANCE			TOTAL
	locale	extra régionale		
- Sciage	112 (1)	73 (2)	185	
- Déroulage	5	55	60	
- Trituration	165	1.000	1.165	
2 ème transformation (1.000 m <sup>3</sup> R)	PROVENANCE DES SCIAGES			TOTAL
	locale	extra régionale		
- Palettes	31	49	80	
- Cagettes	0	36 (3)	36	

Tableau 1 : Répartition des produits de la filière bois régionale par origine ou destination géographique

Source : D.R.A.F. P.A.C.A.

demande et parce qu'il est important pour faire face à la concurrence du multiplis en peuplier d'offrir un produit standard qui permet d'obtenir les tares les plus constantes possibles sur l'emballage.

\* La conclusion qui s'impose est qu'on ne peut plus dans notre région croire aux hommes seuls. Un gros scieur en Provence-Alpes-Côte d'Azur produit 6 à 8 000 m<sup>3</sup> de bois par an, ce volume représente 3 à 4 jours de production pour certains scieurs français et la production quotidienne de certaines scieries américaines. Les procédures de commercialisation des bois régionaux doivent être réorganisées. Les délais de réponse sont trop longs. Il faut apprendre ce qu'est le classement des bois bord de route.

Il faut coopérer afin de pouvoir

approvisionner une unité centrale avec des débits standards de 2 m de long, de 25 à 27 mm d'épaisseur et toute largeur tombant de scie. Il faut apprendre à travailler avec l'unité de volume économiquement pertinente, la semi-remorque et donc doter la filière d'un séchoir dont la capacité est au moins égale à ce volume de référence.

L'objectif est de faire croître la part des bois d'œuvre dans la

quantité de bois récoltée et de faire en sorte qu'au moins un tiers de sciages soit d'une qualité menuiserie telle qu'on puisse en faire autre chose que de la planche à palette ou de la planchette à cagette, c'est-à-dire qu'en ayant recours aux techniques de lamellisation et de collage on puisse en faire un produit à forte valeur ajoutée.

R.V.

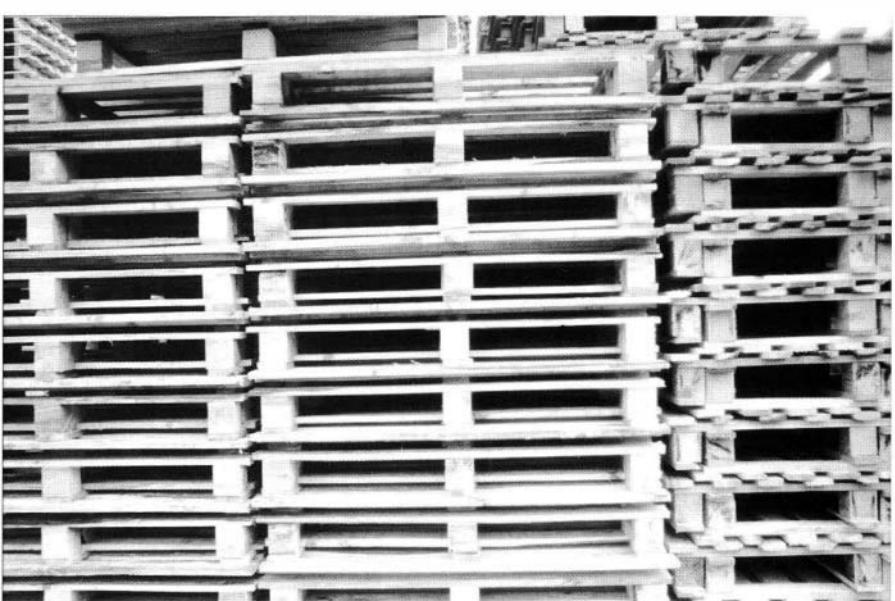


Photo 11 : Palettes

Photo G. Millet / C.I.C.B.L.

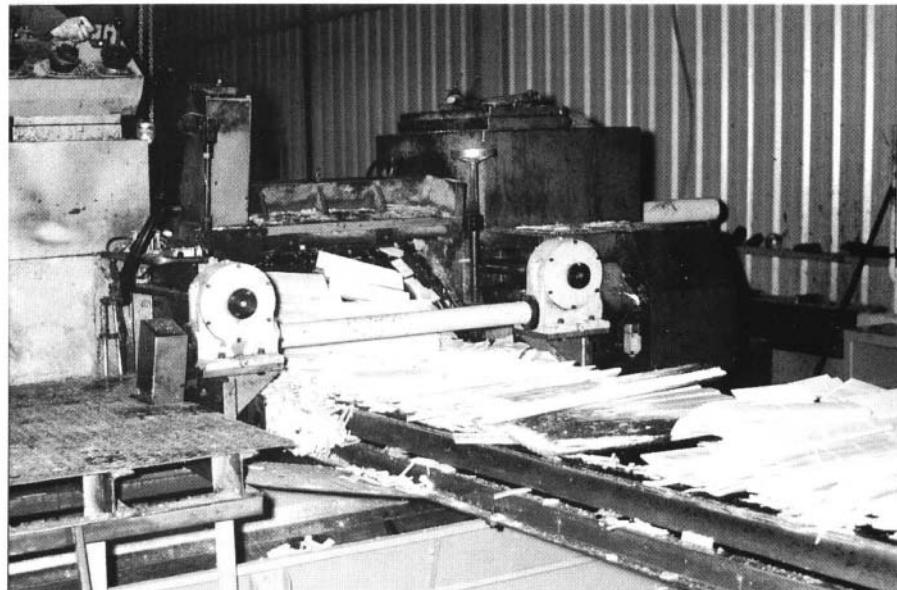


Photo 12 : Déroulage des fonds de cagette. Photo G. Millet / C.I.C.B.L.

## SE DOTER DES MOYENS DE LA REUSSITE

par Philippe DANON

Masilia, IVème Siècle avant notre ère. Pythéas.

Il a découvert par ses **recherches** que la terre est un globe, non un disque. Il veut **mettre en oeuvre** ses connaissances et aller vers l'Hyperborée (Pôle Nord) vérifier que le soleil ne se lève ni ne se couche comme chez nous. Il lui faut alors un navire **adapté** à affronter des mers différentes, nouvelles.

Il entraîne tout un hiver des marins volontaires et **motivés**, et **fignole** son bâtiment; cette aventure sera profitable au commerce marseillais.

Rien de changé 25 siècles plus tard ! Eternelles lois de l'échec ou de la réussite. Nous sommes en plein dans notre problématique "filière bois".

Se pose le problème fondamental : Que voulons nous ? La stagnation et la mort, ou l'aventure de la Vie ?

\* Président de Sociétés Ingénierie Télématique.  
Oscar National Innovation Micro-électronique  
Industriel de l'Académie de Vaucluse

W. Churchill disait : "la lucidité relève plus du courage que de l'intelligence".

Le courage de sortir de ces vues étroites (de touriste, de chasseur, de poète, d'écolo, de scieur, de commerçant, de scientifique, de qui vous voudrez ...) de tous ceux qui voient midi à leur porte; le courage de rechercher une **vue globale** du bien commun qui est en retour notre bien personnel le plus certain.

Et voilà ce que cela donne : **Une économie forestière méditerranéenne** qui tient compte de la spécificité des paramètres écologiques et sociaux (exode rural, pluriactivité) en vue d'une répartition adaptée des moyens financiers **totaux** (attention aux lobbies).

### Une recherche

a) sur les caractéristiques de nos bois en vue d'applications nouvelles ou traditionnelles (utilisation du balza dans le nez du TGV, du buis comme patin de freins, ...).

b) sur les techniques de fabrication (déroulage ...) et d'utilisation (lamellé collé ...)

**Marketing** en liaison avec applicateurs, chercheurs, afin d'assurer une commercialisation optimum.

**Formation à tous les niveaux** afin que l'entreprise soit un outil performant.

Il n'y a pas de secret, il n'y a que des refus suicidaires d'utiliser des solutions connues.

Il faut :

- Répondre vite aux demandes clients;
- Respecter côtes et délais;
- Améliorer sans faiblir la qualité des produits.

Les politiques doivent comprendre la nécessité de répartir différemment les moyens financiers. Ces moyens financiers sont négatifs et ils doivent **aller vers le positif**, de défensifs ils doivent devenir **conquérants** dans le sens de la valorisation par la budgétisation des moyens de la réussite.

*"Ainsi agirent les archontes en faveur de l'entreprise courageuse de Pythéas".*